

Le petit Lampaulais

COMMUNE DE LAMPAUL-GUIMILIAU

LE JOURNAL DE L'INFORMATION COMMUNALE

OCTOBRE 2026 | N° 62



MAIRIE

6 Place du Villers - 29400 LAMPAUL-GUIMILIAU

Tél. 02 98 68 76 67
@ accueil@mairie-lampaul-guimiliau.fr
www.mairie-lampaul-guimiliau.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 8h30-12h00 / 13h30-17h30
Mardi : 8h30-12h00 / Fermé l'après-midi
Mercredi : 8h30-12h00 / 13h30-17h30
Jeudi : 8h30-12h00 / 13h30-17h30
Vendredi : 8h30-12h00 / 13h30-17h30
Samedi : 9h00-12h00

PERMANENCE DES ÉLUS

Le Maire et les Adjoints sont à la disposition des Lampaulais toute la semaine, sur rendez-vous.

AGENCE POSTALE | 02 98 68 76 74
Horaires : du mardi au samedi | 9h00-12h00
Lévé : 16h00 la semaine | 11h50 le samedi

SERVICE URBANISME | 02 98 68 76 67
Fermé le lundi et le mercredi après-midi

Le mot du maire

Ce 2 octobre 2026 restera une date importante pour Lampaul-Guimiliau car une page de notre commune se tourne définitivement avec l'inauguration officielle de l'usine Bretagne Lin sur la zone artisanale de la Tannerie, 13 ans après la fermeture de l'abattoir Gad. Je souhaite le meilleur à l'équipe dirigeante de Bretagne Lin, aux salariés et aux producteurs. J'ai une pensée pour Louis et Yvonne Gad et tous les ouvriers qui ont travaillé durement pendant de nombreuses années dans cet abattoir.



Jean-Yves POSTEC



■ ■ ■ BIBLIOTHÈQUE ■ MÉDIATHÈQUE ■ LUDOTHÈQUE

Les p'tits bouquineurs de septembre : Vendredis de 9h30 à 10h30 ou de 10h30 à 11h30. 02/10, histoires. 09/10, cuisine au centre de loisirs 16/10, jeux.

Comité de lecture : Jeudi 8 octobre à 20h30 à la médiathèque.

Horaires période scolaire :

Lundi : 10h30/12h et 16h/18h, Mardi : 16h/18h, Mercredi : 10h/12h et 13h30/18h, Jeudi : 16h/18h, Vendredi : 16h/18h30, Samedi : 10h/12h30, Dimanche : 15h/18h.

Horaires de vacances : Du mardi au vendredi, de 10h à 12h et de 16h à 18h. Le samedi de 10h à 12h30. Le dimanche de 15h à 18h.

Animations de vacances de la Toussaint, le mercredi 28 octobre :

- de 10h à 12h, atelier pour les maternelles,
- de 14h à 16h, atelier pour les primaires.

Réaliser son propre portrait en dessinant la moitié de son visage
Festival Troadé les 24 et 25 octobre

Don du sang

Espace des Capucins à Landivisiau

Prochaines dates :

Novembre, le 13 (14h30/19h), les 16, 17 et 18 (8h15/12h45).



Carnet rose

Sacha ORESVE, né le 12 septembre 2026 à Morlaix.



URGENCES : Gendarmerie : 17 - Pompiers : 18 ou 112 - Urgences médicales : 15

CABINET INFIRMIER > Marc Desmurs, Mathilde Hélard, Lucie Bellec, Angelina Auclair et Lucie Moign..... 02 98 61 26 24

KINÉSITHÉRAPEUTES > Delphine Le Saint, Aude Derrien et Maïlys Vigouroux..... 02 98 15 25 81

GRAPHOPÉDAGOGUE > Cécile Grall..... 06 62 10 34 75

PSYCHOLOGUE > Gwennoig Cam..... 06 47 13 34 10

OSTÉOPATHE > Anne Herjean..... 02 98 24 61 70

PHARMACIE DE GARDE > 3237 (0,34€/minute) ou 3237.fr

TAXI AMBULANCE > Sarl Coat-Le Guillou..... 02 98 68 18 18

AIDE À DOMICILE > AS Domicile..... 02 98 68 10 36



Rappel - Conteneurs jaunes

Des élastiques sont à disposition en mairie pour accrocher le couvercle des conteneurs jaunes en cas de grand vent.

■■■ OCTOBRE ROSE

Ensemble pour la vie!

Bouger, c'est déjà se soutenir!

Samedi 3 octobre 2026

RANDO PÉDESTRE
2 circuits : 6 et 8 km

Rendez-vous à la salle omnisports à 9h30

Au profit de la lutte contre le cancer et de l'association Rose et Or

Participation LIBRE

En partenariat avec

Ar Streat Koz | Lampaul Accueil | Tennis Club Lampaulais | La municipalité de Lampaul-Guimiliau

Ateliers de prévention avec Rose et Or
au tennis club à la salle omnisports.

Contact | 02.98.68.76.67

TENNIS COMITÉ FINISTÈRE | **LAMPAUL GUIMILIAU TENNIS CLUB** | **TENNIS LIGUE BRETAGNE**

SOUTIENT OCTOBRE rose

Samedi 3 Octobre 2026
avec l'association **ROSE ET OR**
POUR VIVRE AUTREMENT

Venez découvrir le buste d'autopalpation
De 9h30 à 12h

Salle omnisports de Lampaul-Guimiliau
Entrée par la passerelle du Tennis Club

MOIS DE SENSIBILISATION AU DEPISTAGE DU CANCER DU SEIN

Boissons et petite restauration au profit de l'association

Dispositif «argent de poche»

La prochaine session se déroulera **le lundi 19 octobre de 13h30 à 16h30 et le mardi 20 octobre de 9h00 à 12h00.**

Pour mémoire, ce dispositif permet aux jeunes âgés de 14 à 17 ans de travailler quelques heures pour la commune et de percevoir en contrepartie une rémunération de 15€ pour 3 heures de travail. Inscription en mairie

Pour une question d'organisation, les sessions seront désormais limitées à 10 personnes.



■■■ INFOS CCAS

Le 17 Octobre JOURNÉE MONDIALE du DON D'ORGANES
ENTRE PROCHES, ON SE LE DIT!

Greffes

MDPH 29
MAISON DES PERSONNES HANDICAPÉES DU FINISTÈRE

MA PREMIERE DEMANDE MDPH POUR MON ENFANT

Quel est le parcours de mon dossier ?
Comment fonctionne la MDPH ?
Quelles pièces fournir ?

Réunions d'information
pour tout comprendre du dossier de mon enfant.

Durée de la réunion : 1 h 30 environ

BREST
Direction Territoriale d'action sociale
4, Rue Paul Sabatier, Gouesnou
• Jeudi 5 novembre 2026, 17h15
• Mercredi 3 février 2027, 9h30

CONCARNEAU
CCAS
3, Rue Louis René Villermé
• Jeudi 21 janvier 2027, 17h

QUIMPER
MDPH 29
1C, Rue Félix Le Dantec
• Mardi 8 décembre 2026, 17h
• Jeudi 18 mars 2027, 12h15

REUNIONS EN LIGNE
• Mardi 17 novembre 2026, 10h
• Mardi 15 décembre 2026, 12h15
• Jeudi 14 janvier 2027, 17h
• Mardi 9 février 2027, 12h15
• Jeudi 11 mars 2027, 10h
• Mardi 6 avril 2027, 12h15

Le nombre de places étant limité, l'inscription est obligatoire. Je m'inscris de préférence en scannant le qr code, ou en appelant le 02 98 90 50 50.

Finistère
Le handicap est la priorité du Département du Finistère.
Plus d'infos sur www.finistere.fr/handicap

LA MDPH 29
(Maison Départementale des Personnes Handicapées du Finistère)
ACCESSIBLE PARTOUT
24h/24, 7j/7

Je télécharge mon dossier de demande

Je veux connaître mes droits et les démarches

Je prends contact avec la MDPH

Je m'informe sur l'actualité du handicap en Finistère

WWW.MDPH29.FR

MDPH 29
MAISON DES PERSONNES HANDICAPÉES DU FINISTÈRE

Le handicap est la priorité du Département du Finistère. Plus d'informations sur www.finistere.fr/handicap

Repas des aînés

Le repas, offert par le CCAS aux personnes de la commune âgées de 70 ans et plus dans l'année, aura lieu **le samedi 10 octobre à la salle de la Tannerie, à 12h00.**

Ateliers Vas-y

Point des inscriptions - 1ère période (septembre à janvier)

Il reste encore des places sur les ateliers «Alimentation», dans le groupe 1, de 9h45 à 10h45 et surtout dans le groupe 2, de 11h à 12h où il reste 5 places. Dans le groupe «Equilibre», il reste 4 places dans le groupe 1, de 14h45 à 15h45.

Inscriptions : Fabienne MILIN
au 06 15 97 43 66 - fabienne.milin@ildys.org



■ ■ ■ ASSOCIATIONS ■ CULTURE

Lampaul Art & Bricolage

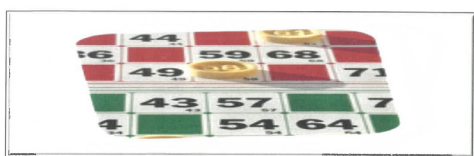
Madeleine NEDELEC - 02 98 68 04 42 - nedelecmodo@gmail.com. Brigitte Le Mer - 06 11 32 23 06. Peinture sur porcelaine : les 1er et 3ème lundis du mois, de 9h30 à 16h30. Tous les mardis après-midi de 14h à 17h.

Cours de cuisine : salle de la Tannerie, à 16h, les **14 et 15 octobre**.

Art floral, vendredi **9 octobre**.

Généralités Loisirs Partagés

Jean PERON - 06 60 22 10 24, Simone BOUGARAN - 07 82 78 21 59 - mail : gplampaul@gmail.com. Le club est ouvert de **13h30 à 18h le lundi** pour la pétanque, **le jeudi** pour la pétanque, la marche, les dominos, les jeux et le goûter à 16h.



Organisation : GLP (club des retraités)

LAMPAUL - GUIMILIAU

Mercredi 11 NOVEMBRE 2026 à 13 h 30

Organise son **LOTO** avec **Bingo**

+ 4000€ de Lots !!!!!

- Téléviseur
- montre google
- Vidéo projecteur
- Friteuse
- téléphone portable
- B. A. 300€
- 2 B.A. 200 €
- Barre de son
- 3 B. A. 100 €
- montre connectée

Nombreux autres lots !!!!!

Animé par **Franck**

Salle de la **TANNERIE** (chauffée)

(Ouverture des portes à 11 h)

Buvette et Restauration sur place

Ne pas jeter sur la voie publique.



En Bref ...



Une touche de couleurs

Les élus et les agents du service technique ont travaillé sur l'embellissement de la rue de Saint-Sauveur et de l'entrée du lotissement «Le Pors».

De nombreuses espèces de végétaux ont ainsi été plantées. L'installation de copeaux permettra de limiter l'entretien des différents parterres.

Le haut de la rue de Saint-Sauveur sera terminé très prochainement.

Ce nouvel aménagement s'inscrit dans la volonté de favoriser un cadre de vie agréable pour tous.



■ ■ ■ INFOS MAIRIE

Aire de déchets verts de Kergreven

Nous vous informons de la réouverture de l'aire des déchets verts de Kergreven, après une période de fermeture liée à des incivilités constatées sur le site.

Nous vous rappelons que les seuls déchets verts autorisés sont : la tonte des pelouses, les tailles de haies et les petits branchages et qu'il est indispensable de respecter les consignes de dépôt.

Nous comptons sur le civisme et la responsabilité de chacun afin de préserver le bon fonctionnement de cet espace.

Anciens combattants

Le repas aura lieu le **samedi 17 octobre**. Rendez-vous à la maison des associations à 11h30. Inscriptions pour le 9 octobre au 06 65 02 95 83.

Secours populaire

11 rue Ferdinand De Lesseps, zone du Fromeur à Landivisiau.

Tél. : 09 67 17 05 72.

Tous les mardis et jeudis de 14h à 16h30, le mercredi 14 octobre de 14h à 16h30 et le samedi 17 octobre de 10h à 16h30.

50% sur tout y compris sur les articles neufs.

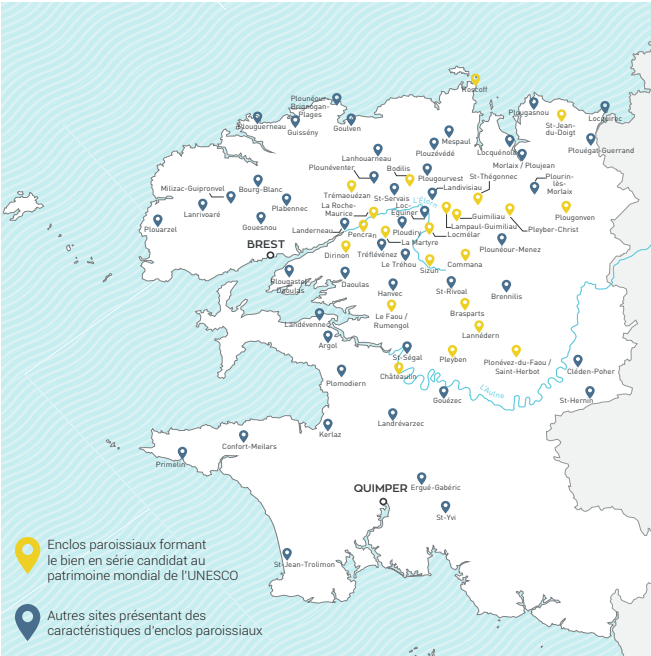


L'enclos paroissial de Lampaul-Guimiliau sera-t-il classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ? Notre enclos est sélectionné dans la liste des 22 enclos candidats à l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO. Leur Valeur Exceptionnelle a été reconnue en 2025 par le ministère de la Culture. La prochaine étape est la signature de conventions d'engagement réciproques pour définir le territoire des biens à protéger et les campagnes de restauration à engager.

22 enclos paroissiaux en lice pour l'inscription au patrimoine mondial

Fruit d'un long dialogue entre la Mission, son conseil scientifique et le Comité du patrimoine mondial, une liste de 22 enclos paroissiaux candidats a été validée. Au cours de l'année 2026, un comité a analysé la candidature, la Valeur Universelle Exceptionnelle et ses attributs :

- L'existence de fonctions religieuses, funéraires et communautaires au sein de chaque site ;
- L'agrégat de formes architecturales ;
- L'éclat et la richesse des décors intérieurs et extérieurs.



Retrouvez toutes les étapes de la candidature sur www.finistere.fr/enclos



Département du Finistère - Direction de la communication - Crédits photos : Mathieu Le Gall - C2DP - Illustration : Dominique Richard - Septembre 2026



Lancée en 2022 par le Département, la candidature des enclos paroissiaux à l'inscription au patrimoine mondial vient de franchir une étape essentielle : désormais, la candidature est évaluée, à la fois par le Comité national des biens français du patrimoine mondial et par les experts de l'organisation internationale qu'est l'ICOMOS (International Council on Monuments and Sites). Retrouvez toutes les informations sur www.finistere.fr/enclos



Chers Finistériens,

Il y a 4 ans, le Département du Finistère prenait l'initiative d'engager la candidature des enclos paroissiaux au patrimoine mondial de l'UNESCO. Vous connaissez bien ce type d'édifice, caractéristique de notre culture et de notre histoire.

Le Département a décidé de se lancer dans ce projet afin de mieux connaître et préserver ce patrimoine architectural inestimable, mais aussi pour développer une activité nouvelle de tourisme culturel, enfin pour corriger une injustice : aucun site du patrimoine finistérien n'est inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO à ce jour, à l'exception de la tour Vauban de Camaret.

Plusieurs étapes importantes ont déjà été franchies avec succès. Parmi la centaine de nos édifices remarquables, **le ministère de la Culture a reconnu la Valeur Universelle Exceptionnelle d'une série de 22 enclos** comme d'autres trésors du patrimoine mondial.

Notre candidature, appuyée sur cette reconnaissance par les instances françaises, est désormais entre les mains des instances internationales de l'UNESCO et de leurs experts ainsi que du Comité national des biens français du patrimoine mondial.

La reconnaissance de la Valeur Universelle Exceptionnelle des enclos ouvre la voie à l'étape suivante. Il s'agit maintenant de présenter un plan de gestion global, confirmant **notre capacité à conserver et gérer ce patrimoine, pour partager sa connaissance avec tous.**

Ce projet d'envergure est mené par le Département en lien étroit avec les communes, les intercommunalités, le clergé des paroisses concernées, des associations et l'État. Entretien et valoriser notre patrimoine, c'est œuvrer pour le transmettre aux générations futures.



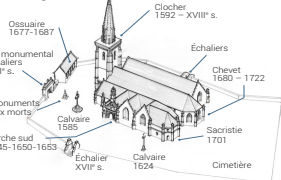
Maël de CALAN,
Président du Département
Véronique BOURBIGOT,
Vice-présidente chargée
de la Culture



Les enclos paroissiaux

L'enclos paroissial constitue un ensemble architectural unique au monde, souvent composé d'une église, d'un mur de clôture, d'une porte plus ou moins monumentalisée, d'échaliers, d'un calvaire ou d'une croix et d'un ossuaire. Le mur, limite physique et symbolique, crée une séparation entre l'espace profane et l'espace sacré de l'enclos.

Tous ces éléments ne sont pas forcément présents dans chaque enclos mais les différents sites comportent une combinaison de plusieurs d'entre eux. Ainsi, aucun enclos n'est semblable à l'autre, chacun possédant son originalité.



Enclos paroissial de Commana

Un projet d'envergure porté par le Département

Le Département a lancé le 18 février 2022 à Saint-Thégonnec, la candidature des enclos paroissiaux finistériens à l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Pour mener à bien ce projet d'envergure, le Président du Département a mis en place une mission, pilotée par Jean-Jacques AILLAGON, ancien ministre de la Culture.

Cette mission, appuyée par un conseil scientifique, doit notamment s'assurer que les sites répondent tous aux caractéristiques d'un enclos paroissial. Elle a également pour objet de constituer les nombreux dossiers pour la candidature et de suivre les grandes étapes du processus.

Le conseil scientifique est composé d'experts. Georges PROVOST, maître de conférences en histoire moderne à l'Université Rennes 2 et Alain CROIX, professeur honoraire spécialiste d'histoire culturelle et religieuse en sont les référents majeurs.

Les maires des communes sont étroitement associés au processus, de même que les services de l'État, les intercommunalités, le diocèse de Quimper et le clergé des paroisses concernées, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Finistère et de nombreuses associations locales.



Une mission présidée par Jean-Jacques AILLAGON

Ancien ministre de la Culture, Jean-Jacques AILLAGON, qui réside dans le Finistère nord, a également été président du domaine national de Versailles et président du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou.

Il a déjà mené avec succès une mission similaire pour la ville de Nice. En effet, après sept années de travail, il a conduit la candidature de « Nice, ville de villégiature d'hiver de Riviera » jusqu'à son inscription par l'UNESCO sur la liste du patrimoine mondial.

Le Président du Département, Maël de CALAN, a donc fait appel à ce Finistérien pour piloter la Mission chargée de porter la candidature des enclos paroissiaux.



Les étapes du projet finistérien

Le processus de candidature à l'UNESCO est long et complexe : avec une durée moyenne d'environ 8 ans, il nécessite de franchir plusieurs étapes. Mais nous venons d'en franchir la moitié !

Après la reconnaissance en 2025 par le ministère de la Culture de la Valeur Universelle Exceptionnelle des enclos paroissiaux, il s'agit maintenant d'associer les communes et les intercommunalités à la définition du territoire des biens à protéger et de prévoir les campagnes de restauration à engager. Ces échanges aboutiront à la signature de Conventions d'Engagements Réciproques entre le Département, les Communes et les Intercommunalités.

